

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. W. F. Maclean—C'est une demi-mesure qui ne satisfera pas le public—6374.

Hon. M. Hyman—Le Gouvernement accorde au public l'accès des téléphones aux gares de chemin de fer—6375; il donne aux petites lignes l'accès aux lignes mères que demandait l'hon. M. Foster—6375; on dit que tout cela n'est rien maintenant qu'on l'a obtenu—6375; on peut bien attendre l'effet de ces concessions avant d'aller plus loin—6376.

M. D. Ross—Rien dans les témoignages donnés devant le comité spécial des téléphones ne justifie les demandes de M. Maclean—6379; l'opinion des experts—6380; étendre l'amendement serait ruiner en Colombie-Anglaise les diverses lignes indépendantes qui donnent un bon service et sur lesquelles viendraient se greffer une légion de petites lignes qui les étoufferaient—6381; exemples en Colombie-Anglaise—6382.

M. Sproule—Ne croit pas que le public sera satisfait—6384; les besoins des cultivateurs—6386.

M. Pringle—Le comité ne voulait pas aller aussi loin que va le ministre—6386; l'amendement dépossède la compagnie Bell d'un bien acquis par son travail et son argent—6386; il confisque virtuellement la ligne interurbaine—6386; les progrès des téléphones—6386; jamais une législation de ce genre n'a passé et ne passera aux Etats-Unis—6386; la compagnie ne sera plus à même d'assurer à ses abonnés une communication instantanée—6387; propositions faites au comité—6389; l'amendement du ministre des Chemins de fer est mauvais, il consacre une spoliation—6390.

M. Campbell—Approuve l'amendement—6390; les raccordements prescrits seront avantageux au public—6390; on parle comme d'une Arche Sainte de cette compagnie qui saigne le public—6392; si l'amendement est adopté, la population d'Ontario en remerciera le Gouvernement—6392.

M. W. F. Maclean—Tout le monde devant le comité a demandé le raccordement—6392; l'opinion de Québec—6392; si la compagnie Bell refuse, Ontario la taxera en conséquence—6393.

M. Galliher—Discute la position en Colombie-Anglaise—6394; discute la concurrence locale—6394.

M. Barr—Les besoins du comté de Dufferin—6395.

M. M. Schell—Demande si le bill pourvoit à la réciprocité d'échange aussi bien pour la ligne qui demande le raccordement que pour celle à qui elle est imposée—6396; la compagnie Bell pourra-t-elle être tenue de transmettre aux compagnies raccordées les messages qu'on lui transmettra pour celles-ci—6347.

Hon. M. Emmerson—La commission des chemins de fer fixe les conditions d'échange—6398; les tribunaux décideront—6398.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. Bergeron—On est très injuste à l'égard de la compagnie Bell—6398; on traite les directeurs en malfaiteurs—6398; il ne s'agit plus seulement de relier des réseaux provinciaux et municipaux, mais encore d'imposer le raccordement pour tout réseau indépendant—6398; ce n'est pas légiférer pour le public, mais pour les intérêts particuliers—6398; si la compagnie Bell fait des bénéfices, c'est une garantie de bon service pour le public—6400; en multipliant les raccordements on nuit au service donné au public—6401.

M. Bourassa—Avant longtemps, l'administration des téléphones comme celle des télégraphes devra relever de l'Etat—6401; la compagnie Bell et le comté de Labelle—6402; la compagnie ne doit pas être laissée en position de priver une région de communications téléphoniques quand elle ne trouve pas son intérêt à donner ces communications—6402.

M. W. F. Maclean—Propose en amendement de biffer la restriction des raccordements aux lignes de grand parcours—6402.

M. Monk—M. Bourassa perd de vue la question d'indemnité—6402; le pays n'est pas mûr pour la nationalisation—6402; à Montréal le public est bien traité par la compagnie Bell—6403.

M. R. L. Borden—Demande sur quoi on va se baser pour déterminer le taux à payer pour que la grande compagnie trouve un bénéfice à laisser accaparer son réseau par les petites—6407.

M. Zimmerman—En 1881 on a accordé à la compagnie Bell une charte imprudente—6408; maintenant on verse dans l'excès inverse en voulant confisquer la propriété de la compagnie Bell—6408; le bill du Gouvernement est un moyen terme sans confiscation—6408.

M. Sproule—Demande au ministre de la Justice de dire un mot pour les cultivateurs—6409; l'incident de Stouffville—6410.

Hon. M. Aylesworth—Le meilleur ami du cultivateur n'est pas celui qui parle, mais celui qui agit—6410; le ministre lui aussi a été élevé sur une ferme—6410.

M. E. M. Macdonald—Le ministre a fait mieux que parler, il a donné une loi pour les cultivateurs—6410.

Amendement Maclean rejeté—52 contre 20—6410.

Amendement Emerson adopté—6410.

M. Alcorn—Propose amendement accordant privilège de raccordement à des réseaux ruraux appartenant à des particuliers—6410.

Hon. M. Fielding—Une compagnie de cette nature peut obtenir ces privilèges en se faisant constituer en corporation—6410.

M. Miller—C'est pour éviter aux associations d'agriculteurs l'ennui de se faire incorporer—6413.

Amendement Alcorn rejeté, 36 à 21—6413.